



## AG Doumaïa 20 mars 2021

**Présent(e)s / Excusé(e)s / invité(e)s**: cf feuille d'émargement

25 personnes présentes

19 adhérents

4 adhérents avec procuration

1 adhérente excusée sans procuration

1 invitée

**soit 23 voies**

**Lieu**: en visio

**Début de réunion à 14h**

**Ordre du jour**:

- Bilan moral
- Bilan financier
- Perspectives nationales
- Bilan d'activité
- Intégration Marie - Meghan Cartiaux au CA
- Intégration autres usagers au CA et réflexion sur co- présidence
- Questions diverses

**Bilan moral** : présenté par Julie Marié

Cette année 2020 a été une année particulière pour tout le monde, avec des changements progressifs dans notre vie quotidienne qui durent plus longtemps que ce que nous aurions imaginé et souhaité il y a un an. Nous espérons en voir le bout bientôt !

Au niveau de Doumaïa, cela a eu comme impact d'augmenter les demandes de suivi de façon très importante. L'activité a augmenté d'environ 35% , nous le verrons plus en détail dans le rapport d'activité. Depuis le mois d'août dernier, nous ne pouvons plus répondre à toutes les demandes et devons refuser un nombre conséquent de couples faute de place.

Les mdn sont donc une nécessité en France, et les législateurs l'ont entendu puisque le 14 novembre 2020, la loi de financement de la sécurité sociale 2021 a été votée, en inscrivant les maisons de naissance dans le droit commun. Victoire!! après ce long chemin, enfin la pérennisation!

Le déploiement sur tout le territoire va se faire progressivement, puisque la loi prévoit 12 nouvelles mdn d'ici fin 2022, en plus des 8 existantes, et que nous attendons toujours les décrets d'application pour connaître les modalités de fonctionnement, le financement, les critères d'ouvertures.

Le collectif des mdn françaises participe activement à la pérennisation, en essayant de faire entendre la voix des premiers acteurs concernés, sf et usagers, à toutes les étapes législatives.

Au niveau local, Doumaïa et les autres MDN sont prioritaires pour être pérennisées, mais un dossier d'autorisation d'ouverture doit être déposé, et son contenu exact n'est pas encore connu, mais nous savons qu'une nouvelle convention devra être signée avec l'hôpital de Castres, nous commençons donc déjà à travailler dessus.

Côté équipe de sage-femmes, Claire-Lise a quitté la région en juillet 2020, Sarah Gelon a changé de secteur géographique et suit maintenant les couples du Tarn Nord avec Sarah Aillet et Sandrine, Julie a repris de son congé parental les suivis sur Castres et le Tarn Sud, et nous avons le plaisir d'accueillir Marie-Meghan officiellement depuis le mois d'octobre.

Les mouvements continuent avec le départ de Delphine, qui va quitter la région, et la pause de Sandrine à l'automne, pour se consacrer à la fin de son doctorat, ce sont vraiment 2 piliers de l'équipe qui s'en vont. Nous vous remercions pour tout le chemin parcouru avec nous, depuis le début, cela va faire un vide sans vous!

Nous espérons donc intégrer de nouvelles recrues prochainement!!

Côté représentantes des usagers, il y a du mouvement aussi, avec l'arrivée de renforts: Laura, Laetitia et Clémence en 2020, bienvenues à toutes, nous sommes très contentes de vous voir investies avec nous, et le départ tout récent de Laurence, nous te remercions pour tout ton investissement, ta bonne humeur, et tout le dynamisme que tu nous as apportés!

Après 4 ans de fonctionnement, nous sommes heureuses que Doumaïa existe et nous continuons à nous investir pour que l'aventure continue !

#### **Bilan d'activité:** présenté par Sarah Aillet et Anna Amodéi

Au total 10 sages-femmes ont exercé à la Maison de Naissance Doumaïa en 2020, dont certaines pour une partie de l'année seulement.

Nous avons récapitulé dans le tableau et le graphique ci-dessous le devenir des couples ayant pris contact avec la Maison de Naissance pour un éventuel projet d'accouchement en Maison de Naissance et ayant effectué une première visite.

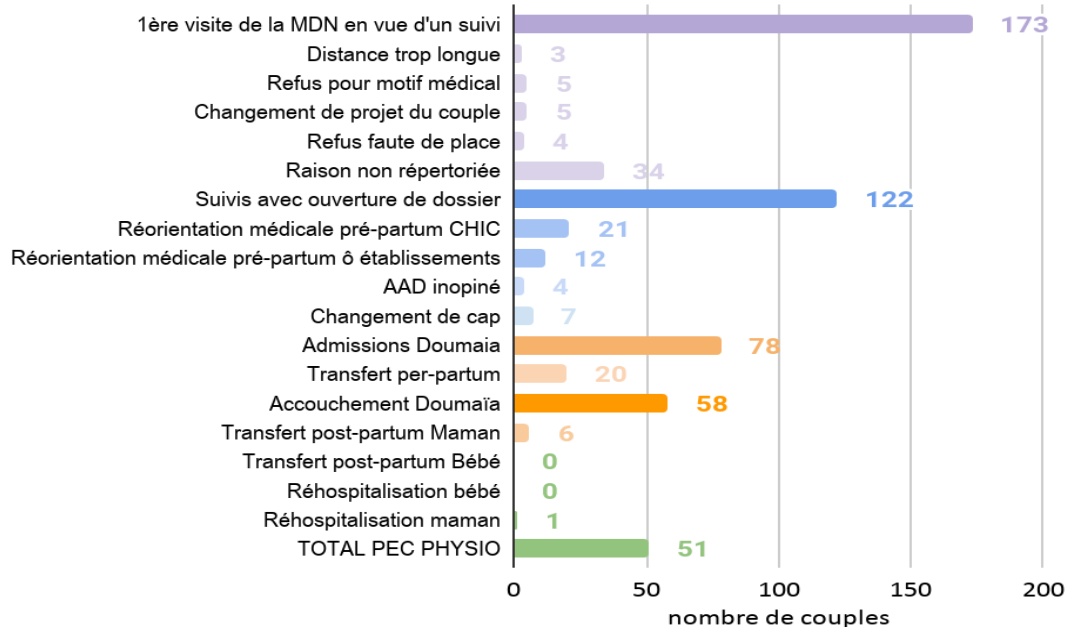
Nous avons ensuite détaillé ces chiffres dans les différentes sous-parties qui suivent.

	2019	2020
<b>1ere visite de la MDN en vue d'un suivi</b>	<b>103</b>	<b>173</b>
Distance trop longue	7	3
Refus pour motif médical	6	5
Changement de projet du couple (raisons diverses)	15	5
Refus pour faute de place	2	4
Raison non répertoriée		34
<b>Suivis avec ouverture de dossier</b>	<b>73</b>	<b>122</b>
Réorientation médicale pré-partum CHIC	12	21
Réorientation médicale pré-partum autre établissements	6	12
Changement de cap		7
AAD inopiné	0	4
<b>Admissions Doumaïa</b>	<b>55</b>	<b>78</b>
Transfert per-partum	12	20
<b>Accouchement Doumaïa</b>	<b>43</b>	<b>58</b>

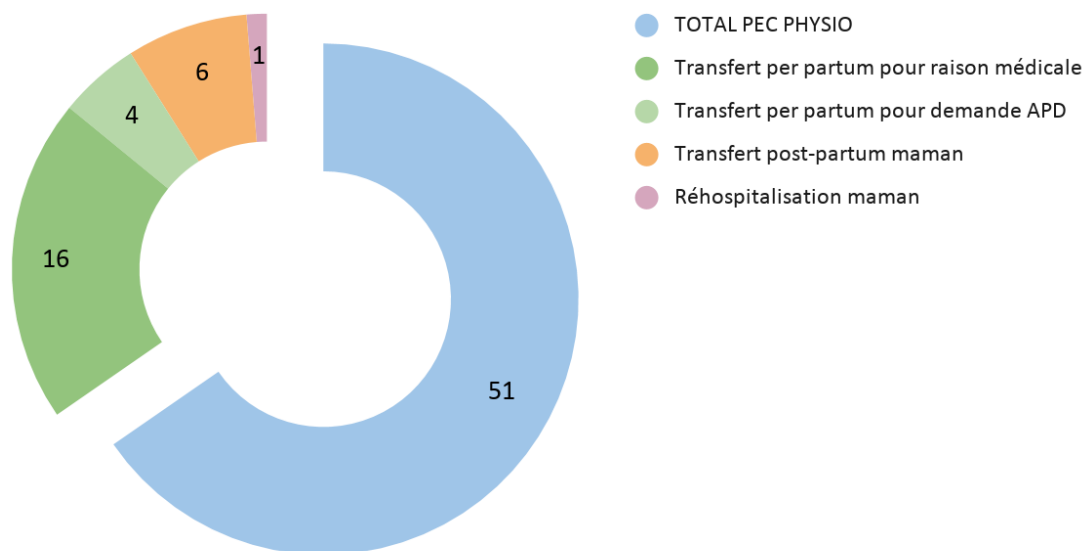
Transfert post-partum Maman	3	6
Transfert post-partum Bébé	2	0
Transfert post-partum Maman et Bébé	1	0
Ré-hospitalisation	0	1
<b>TOTAL PEC PHYSIO</b>	<b>37</b>	<b>51</b>

## Devenir des couples après une première visite à la MdN

### Doumaïa



## Devenir des couples mère/enfant après un début de travail à Doumaïa



## **Bilan financier** : présenté par Anna Amodei et Henny Jonkers

Quelques grandes tendances du budget 2020 ont été présentées en attente du budget définitif approuvé par l'expert-comptable.

[Un vote électronique du budget 2020 vous sera envoyé par mail dès que possible.](#)

En 2020, la Maison de Naissance a été ouverte sur la totalité des 12 mois. Au total, 78 femmes ont été admises pour leur accouchement à Doumaïa. Les postes liés directement aux accouchements, forfaits accouchements (à chaque passage pour une naissance nous versons 250€ à la SF1 en complément de l'assurance maladie et 200€ à la SF2 qui n'est pas rémunéré autrement) et consommables, dasri, etc dépassent donc les prévisions. Les postes fixes comme la location, prestations pour le nettoyage et autres prestations (comptabilité, Maternip, maintenance médicale, entretien et réparation) correspondent aux prévisions, sauf le poste concernant l'élimination des déchets (DASRI) qui a été augmenté par le CHIC sans discussion préalable, ni changement de la convention.

Nous avons versé une indemnité de coordination aux sages-femmes pour les réunions d'équipe, médicales et administratives, les moments de concertation avec la maternité partenaire, les actions avec les usagers et envers le grand public. Cette indemnité (en indemnité perte de ressource à hauteur de 12 consultations/jour) est forfaitaire, de 1,5 journées par mois. Toutes les sages-femmes continuent à participer aux tâches de l'association, même si elles se sont moins déplacées pendant les périodes de confinement. Nous avons maintenu cette année un poste de sage-femme administrative, correspondant à 8h par semaine. Ce travail est assuré par deux sages-femmes, chacune 4h par semaine. Nous avons aussi maintenu le forfait de 35 euros pour le ménage bio-médical qui doit être fait dès que le couple quitte la Maison de Naissance.

Les actions suivantes n'ont toujours pas pu être réalisées en 2020 par faute de moyens et seront donc à envisager en 2021 dans la mesure du possible:

- une meilleure rémunération des astreintes pour les sages-femmes afin de faciliter leur recrutement,
- le développement/achat d'un logiciel de gestion des dossiers partagés intégrant l'exploitation des données statistiques (qui nous prend beaucoup de temps administratif)
- l'achat et l'installation d'une baignoire plus adaptée aux naissances dans l'eau.

## **Perspectives nationales:** présenté par Sarah G et Clémence Dudon

Nous avons évoqué la situation actuelle du collectif qui s'est officiellement constitué en association Collectif des Maisons de Naissance françaises (CMDN) . Le collectif accueille de nombreux nouveaux projets. La création de commissions sur différents sujets au sein du collectif nécessite l'investissement de toutes les maisons de naissance. Plusieurs membres de Doumaïa, sages-femmes et usagers, participent activement aux travaux du collectif.

Le collectif participe actuellement , en relation avec la DGOS, à l'élaboration d'un projet de décret pour la pérennisation des maisons de naissances.

### **Intégrations nouveaux membres au CA :**

- Usagers : Laetitia Burguieu 23 votes pour  
                  Laura Farenc 23 votes pour  
                  Emilie Giovanola 23 votes pour  
                  Marianne Trusson 23 votes pour  
  Laurence Caro démissionne du CA
- Sage -femme: Marie Meghan 23 votes pour

Appel à candidature pour les fonctions de coprésidence et de secrétaire et éventuellement vice secrétaire  
Nous voterons au prochain CA ( le 30 mars 2021) le nouveau Bureau de l'association..

**Prochaine réunion CA** : le mardi 30 mars à 9h30

Réception d'un cadeau de la part des usagers pour les sages-femmes de l'association : un livre recueil de témoignages agrémentés de photos pour chacune et un dessin d'un arbre de vie de la naissance fait par Laetitia Burguieu dans un cadre . Nous remercions l'ensemble des usagers pour ce cadeau qui nous touche profondément et nous encourage à continuer l'aventure . Merci merci !!!

**La séance est levée à 16h30**